

Image not found or type unknown



Terrain constamment inonde

Par **lemnes**, le **04/01/2012** à **20:19**

Bonjour,
Je suis propriétaire d'une maison et je rencontre un soucis avec mon terrain. En effet mon jardin est toujours rempli d'eau (surtout en cas de pluies) Mon constructeur a mis en demeure les différentes sociétés qui ont fait les études de sol. Je suis convoquée au tribunal pour ce problème donc j'aimerais savoir s'il est préférable que je fasse un constat d'huissier et que je prenne individuellement un avocat pour me défendre?
Merci d'avance